

Compte rendu du Conseil d'Administration

Maison des Associations à Ramonville 22 Juillet 2017 15h

Membres du CA présents: Gilbert Hillartin (président), Jean-Daniel Dodin (vice-président), Jean-Jacques Maurette (trésorier), Alain Blandy (trésorier adjoint), Franz-Albert Van den Bussche (secrétaire), Guy Deloison (secrétaire adjoint), Pierre Estreme, Patrick Labatut (vice-président).

Membres du CA absents excusés : Domie Lebas

Membres du CA absents : -

Membres adhérents présents : Christophe Vanhoutte, Valentin Masson (adhérent de ce jour).

Membres adhérents ayant prévenu de leur absence :

Visiteuse: Guérie Fidaire-Ivanova

a) point sur les adhésions

- À la date du 22 juillet 2017 l'association compte 16 adhérents. Pas de nouvel adhérent depuis le précédent conseil d'administration.
- proposition est faite d'utiliser le logiciel « galette » pour la gestion des adhérents et/ou de la comptabilité. JDD transmettra les codes nécessaires à Guy.

b) point sur les finances

- Cotisations, budget :10 adhérents à jour. Pas de dettes en cours, comptes positifs.
- Cotisation à l'April : la question n'est toujours pas réglée, Guy appellera April pour éclaircir la situation ainsi que pour avoir les coordonnées des correspondants locaux en vue d'une éventuelle proposition de rencontre avec l'APRIL.
- Éventuelle demande de subvention à la Mairie : FAVDB rappelle que les mairies sont de plus en plus contrôlées et que de ce fait la demande de subvention doit être pertinente. Tout n'est pas susceptible d'être subventionné. Diverses propositions sont faites :
 - grand écran TV à accrocher au mur (plus efficace pour les personnes ayant des handicaps visuels
 mais est-ce possible techniquement compte tenu du poids?)
 - Arduino/Raspberry.
 - o Fabriquet.
- Le principe du dépôt d'une demande de subvention est validé (sous réserve qu'il soit confirmé que le calendrier le permet) reste à définir pourquoi. La question sera revue à la prochaine réunion dans 15 jours. D'ici là il faudra échanger par courriel pour faire avancer le dossier.

c) point sur les matériels

- Point sur le registre du matériel : FAVDB rappelle l'existence de cahiers destinés à la gestion du matériel qui sont restés inutilisés. Ils sont rangés dans la malette.
- Anticiper le démarrage de l'inventaire lors d'une réunion de cet été : l'été a souvent servi à faire du déstockage ce qui permet notamment de simplifier l'inventaire. La réunion du 19 aout sera consacrée au démarrage de l'inventaire. Patrick signale qu'il sera sans doute présent. Tous les membres sont invités à y participer.

• Il est suggéré de préparer des machines destinées au prêt des machines lors de journées portes ouvertes au public avec conférences sur Linux, par exemple une fois par trimestre.

d) projet de la modification des statuts et du RI

• Adoption de l'avant-projet de modification des statuts :

- La nécessité de modifier les statuts actuels n'emporte pas l'assentiment de tous. De ce fait,FAVDB propose de n'examiner que des points précis tel que la composition et le renouvellement du conseil d'administration (Art 9) lors de l'AG de septembre.
- Jean-Jacques rappelle sa préoccupation au sujet de l'antériorité nécessaire dans l'Association pour prétendre à une élection au CA : il y a eu des exemples de prise de pouvoir par des groupes constitués extérieurs à une association qui, profitant d'une faille statutaire, sont devenu membres le jour d'une AG pour ensuite emporter une élection au CA.
 - Pour pallier ce type d'inconvénient, il est proposé d'ajouter aux statuts un mécanisme de renouvellement par tiers avec un nombre de trois à neuf conseillers. Il est possible de numéroter les postes afin de « tuiler » les remplacements, le mandat étant fixé à 3 ans.renouvelable.
 - A contrario, JDD souligne que permettre l'accès au CA pour un tout nouveau membre permet d'espérer qu'il pourra s'intégrer aisément et revenir.
- FAVDB propose de numéroter les postes du CA (pour un nombre de conseiller de 3 à 9) et tuiler les remplacements.
- Art 9-2 et 9-5 : resteraient inchangés, l'élection resterait annuelle, il serait procédé à l'élection d'un Bureau.
 - La nécessité d'élire un bureau est considérée comme obligatoire pour certains, facultative pour d'autres.
 - Art 9-3 et 9-4 : sont liés à l'existence d'un bureau.
- L'AGE fixerait le nombre de conseillers, l'AG de l'année suivante élirait le nouveau CA avec la numérotation des postes, la durée des mandant étant exceptionnellement modulée de 1 à 3 ans afin de permettre la mise en œuvre ultérieure du système de remplacement des conseillers. Pour les deux premières années, les membres à renouveler seraient tirés au sort.
- Alain propose qu'en cas de démission d'un Conseiller, il y ait cooptation d'un membre pour assurer un remplacement mais seulement jusqu'à la fin du mandat en cours du démissionnaire. Un successeur serait ensuite élu à l'occasion de la première instance légale à venir.
- Il pourrait également être précisé qu'un vote de modification des statuts ne pourrait intervenir que lors d'une AG extraordinaire.
- FAVDB met au propre ce projet, et rédige une annexe le tout étant réputé être adopté par le CA de ce jour.

• Changement de nom :

- Cette question n'est pas considérée comme prioritaire et sera le cas échéant abordée ultérieurement. Elle revient régulièrement depuis que l'Association a pris le nom de CULTe.
- A ce jour les noms proposés sont :
 - 1. Linux31270 (par Domie)
 - 2. Linux31 (par favdb)
 - 3. Linux Ramonville Club (par Guy)
- Le Président et des membres s'étonnent de l'omniprésence du terme Linux dans les propositions de nom. Il semble que précédemment, cela était soigneusement évité.
- JDD souligne que d'adopter un nom d'association contenant « Linux » aurait certainement pour conséquence de nuire aux relations de l'association avec Richard Stallman.

 Guy souligne que si l'objet de l'association est de « faire connaître et promouvoir les logiciels libres », la question de la communication est centrale et que le grand public connaît cet univers grâce à l'appellation générique « Linux », ce que l'on peut constater par exemple, à travers les titres des revues spécialisées.

• durée et période de cotisation

- Guy rappelle les points de vue et propositions faites précédemment via la liste conseil :
 - Paiement des cotisations selon l'année civile, comme la comptabilité des associations, ce qui est également le point de vue du trésorier. Des membres soulignent a contrario, qu'à l'image de l'Éducation Nationale, d'autres s'organisent selon d'autres périodes sans que cela pose problème.

■ Modularité du montant des cotisations :

- Tarif préférentiels pour les Ramonvillois.
- Réduction pour les membres de la même famille.
- Possibilité réglementaire pour le CA de dispenser un membre de cotisation.

Logo

 Patrick fait savoir, planches d'images à l'appui, qu'il commence à réfléchir sur la création d'un nouveau logo, l'actuel commençant à dater. Il travaille en particulier sur la notion de pingouin + croix occitane.

e) projets d'action

- Supports de stage Linux basique :
 - Guy souligne l'intérêt qu'il y aurait à reprendre la mise en œuvre de formations à l'utilisation de Linux, étant bien conscient que cela s'est fait par le passé (existence d'un dossier « formation des débutants dans les archives papier). Il part du principe qu'il y a une demande dans ce domaine et que cela sera de plus en plus le cas à l'avenir. L'idée est de constituer un parcours de formation (pas d'information) sous forme d'ateliers de **quelques** membres. L'objectif serait de permettre à ce membre, a priori néophyte, d'apprendre concrètement ce qu'est l'OS GNU/Linux et comment maîtriser son usage au quotidien (en parallèle ou non avec les autres OS commerciaux), **en toute sécurité tant pour son matériel que pour ses données.**
 - Afin de pouvoir s'appuyer sur le plus grand nombre de membres « formateurs » et partager la tâche, le pré requis serait la réalisation de supports écrits et/ou tutoriels vidéos (pas si nombreux sur le Web, propices à des partenariats avec des centres de formations multimédias?) ordonnés logiquement et abordant les nombreux aspects pratiques de la mise en œuvre de Linux. La mise en œuvre de ce parcours de formation pourrait ainsi être partagé par les membres « formateurs » grâce à ce « fil rouge », selon les disponibilités et les compétences.
 - La possibilité d'accéder à ce parcours (en devenant membre bien entendu) pourrait être diffusée via divers médias (site et journal Mairie, presse gratuite écolo, Le bon Coin peut-être, la Dépêche etc)
 - JDD souligne l'existence d'un corpus important qu'il a réalisé dans ce domaine et qu'il peut mutualiser. Il en a déjà transmis à Guy une partie et il continue à rassembler ce qui serait susceptible d'être réutilisé.
 - L'éventualité de la réalisation de ce projet est a priori validée.

• Point sur le Fabriquet :

Pierre est en liaison avec eux. Il fait savoir que leur site Web n'est pas encore en ligne. Monsieur Tixador lui a fait savoir qu'ils travaillaient actuellement sur la charte graphique et le Logo. Pierre sera tenu au courant. Le site de la Mairie fait état, au mois de mai, d'une ouverture en septembre. L'enjeu pour le CULTe serait une formation aux logiciels libres dont le lieu reste à déterminer.

Quid du Capitole du libre en novembre :

■ Le CULTe y participera, comme cela a été généralement le cas, sous réserve des troupes nécessaires. Une table à réserver — ou pas — auprès de Toulibre.

• Création d'une cellule de communication :

• Dossier suivi par Patrik Labatut, question à revoir ultérieurement.

• Point sur le dossier Webradio :

- Gilbert rappelle que Le PIC propose le serveur de test et l'installation d'un logiciel spécialisé.
 Mais le PIC demande l'adhésion du président « intuite personae » ce qui surprend plusieurs membres.
- Gilbert s'est renseigné auprès du CSA. Cet organisme a fait savoir qu'il faudrait faire une déclaration. Mais il faudrait un seul éditeur – ce serait le PIC, ce qui explique peut-être la demande du PIC vis à vis du Président du CULTe.
- Il pourrait aussi y avoir des problèmes de droits d'auteur (SACEM).

Forum des associations à Ramonville :

- Aura lieu le 2 septembre après-midi.
- La mairie a été informée du souhait du CULTe d'y participer.
- JDD rappelle l'existence d'une banderole à utiliser à cette occasion.

La prochaine réunion du CA est fixée au 16 septembre 2017.